

## Communiqué de presse

### L'exposition *Tout est possible*

Inauguration le mercredi 16 novembre à 16 heures à l'Hôtel du Département (Salle Ecouves) – 27 bd de Strasbourg à Alençon

---

Lors de la 20<sup>e</sup> Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées qui se déroulera du 14 au 20 novembre 2016, le Conseil Départemental de l'Orne, Cap emploi (Ressources handicaps) et le Sameth 61 (Service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés) et leurs partenaires inaugurent le mercredi 16 novembre à 16 heures l'exposition photographique *Tout est Possible*.

L'exposition met en scène seize portraits photos de personnes reconnues travailleurs handicapés en emploi. David Commenchal, le photographe, a su saisir les instants in situ de ces personnes handicapées donnant ainsi tout son sens à la dénomination de l'exposition *Tout est possible...*

Par la suite, cette exposition itinérante auprès d'employeurs de l'Orne permettra de montrer qu'une personne handicapée a toute sa place pour participer à l'activité économique de notre département.

#### Pratique

Exposition *Tout est possible*

Entrée libre

Du 14 au 20 novembre

Hôtel du Département

27, boulevard de Strasbourg – Alençon

**Le Conseil départemental de l'Orne**, présidé par Alain Lambert depuis 2007, compte 42 conseillers départementaux qui représentent les 21 cantons du territoire. Le numérique, la lutte contre la désertification médicale, la solidarité font partie des priorités majeures de la collectivité.

**Cap emploi 61** est un service spécialisé pour accompagner les demandeurs d'emploi travailleur handicapé dans leur insertion professionnelle sur le département. Ainsi, en 2015, 385 placements ont pu être accompagnés par Cap emploi 61 dans différents métiers (cariste, employé libre-service, chauffeur, comptable...).

**Sameth 61** accompagne les salariés dans leur maintien dans l'emploi à cause de la survenue ou de l'aggravation de leur handicap. En 2015, le Sameth 61 a permis à 116 salariés de conserver leur emploi sous diverses formes (formation, aménagement de poste, changement de métier...).

**L'Agefiph**, Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées, instituée par la loi du 10 juillet 1987 élabore et finance un panel d'aides et de services en direction des personnes handicapées, des employeurs et des professionnels de l'insertion. En 2015, l'Agefiph a engagé 211 180 interventions en faveur des personnes handicapées et 107 109 interventions en direction des entreprises.

**Le FIPHFP**, issu de la loi du 11 février 2005, le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique collecte les contributions des employeurs publics qui n'atteignent pas le taux de 6 % de travailleurs handicapés. En 2015, ce sont près de 160 millions d'euros financés par le FIPHFP qui a ainsi permis le recrutement de 25 000 travailleurs handicapés et de 16 000 maintiens dans l'emploi dans l'ensemble des trois fonctions publiques.

